

PETITE-ÎLE
UNE VILLE POUR TOUS

**Salles funéraires :
la construction
de la Maison des
Veillées achevée**

Travaux

Routes : 700 000€
investis en moyenne
pour le patrimoine routier

Pratique

Transformation
numérique Petite-Île,
ville 2.0

Sport

"Sport santé bien être"
un projet qui vous veut
du bien !

**Petite-Île
à la Une**

Magazine d'information
n°6 / décembre 2021

www.petite-ile.re /

Ville de Petite-île Officiel 

[petiteilevilleofficielle](https://www.instagram.com/petiteilevilleofficielle) 



SOMMAIRE

n°6
Décembre 2021

3.Édito

4-6.Travaux

- Salles funéraires : La construction de la Maison des Veillées achevée
- Routes : 700 000€ investis en moyenne pour le patrimoine routier
- Retour en image sur les travaux

7.Social

- Projet social de territoire, Signature de la Convention Territoriale Globale

8-9.Pratique

- Transformation numérique Petite-Île, une ville 2.0

10-11.Sport

- « Sport Santé Bien-être » Un projet qui vous veut du bien !
- AJ Petite-Île fête ses 30 ans !

12.Associations

- ADASE (Association Développement d'Action Sociales et Environnementales), Cuma carottes P.I, Association Zaza mitsiki l'enfant qui sourit, Sep Sport and co

13-15.Dossiers :

- Fête de l'ail

16-17.Environnement et développement durable

- Maisons et jardins fleuris
- Les mains vertes récompensées
- Plantes du mois

18-19.Retour en images

20-21.Portraits

- Florian Barret : Le plus jeune radioamateur de France est de Petite-Île !
- Kurt Dijoux, orthoptiste une profession paramédicale d'avenir

22.Tribune de l'opposition

23-24.Loisirs

- Agenda (janvier, février, mars)
- Bonne année 2022

Directeur de publication :

Serge Hoareau, Maire de Petite-Île

Rédacteurs : Blast Réunion et Barret Émilie

Photos et illustrations : Le service Communication et Jean-Jacques Giordan

Charte graphique : Service Communication

Mise en page & Exécution : Landon Margot

Impression : Ah-Sing

Tirage : 8300 exemplaires

Remerciements : Services municipaux

La rédaction décline toute responsabilité quant au contenu des sites internet mentionnés dans le magazine municipal.



Cher(e)s administré(e)s, Mesdames, Messieurs,



Cher(e)s administré(e),
Mesdames, Messieurs,

La fin d'année est proche et cette année, comme la précédente, a été compliquée avec des contraintes et des événements qui ont influencé grandement nos choix et nos décisions.

Il a fallu que chacune et chacun d'entre nous adaptent son quotidien, ses habitudes pour pouvoir être le moins impacté possible par la situation sanitaire. Vous avez été pour le plus grand nombre exemplaires. Et c'est grâce à vous, à vos comportements citoyens que nous avons pu poursuivre la bonne réalisation de nos projets.

2021 est et restera une année exceptionnelle pour la commune de Petite-Île. Parce que nous avons une ressource humaine riche et de qualité. Rien n'est possible sans ces femmes et ces hommes engagés... bien sûr je pense à nos agents mais il y a aussi des Petite-Îloises et des Petite-Îlois, qui, dans leur quotidien œuvrent pour faire vivre notre belle commune. Je vous remercie pour votre dévouement et votre implication dans notre tissu associatif, dans notre vie citoyenne.

2021 est et restera une année exceptionnelle pour la commune de Petite-Île. Elle est marquée par un montant d'investissement jamais atteint jusqu'à présent : 8,5 millions d'euros ! Plusieurs projets structurants se sont concrétisés : les salles des veillées, la poursuite du programme de rénovation de voirie, la réhabilitation du bâti scolaire, les constructions de logements sociaux... beaucoup de chantiers qui ont été rendus possibles grâce au soutien financier de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et de la C.I.V.I.S. Grâce à nos partenaires, nous avons réussi à diminuer la part de la commune dans ces investissements et surtout à ne pas mobiliser nos lignes de crédits. La situation financière de la commune est saine et nos prévisions budgétaires nous ouvrent des perspectives intéressantes pour 2022 et les années suivantes.

Nous travaillons déjà pour garder cette dynamique et profiter ainsi

de l'alignement des planètes financières pour capter un maximum de financement pour faire aboutir nos nouveaux projets : le chantier du nouveau cimetière, la couverture du plateau sportif du collège, la réhabilitation de nos maisons de quartiers, le programme de constructions de toilettes publiques, la relance des études de l'aménagement de la ZAC Cambrai, les études sur la modernisation de la rue de la Cour, du chemin Karl Lavergne, de l'aménagement du Domaine du Relais...

Petite-Île peut aussi compter sur son intercommunalité, la C.I.V.I.S, qui intervient dans les chantiers d'adduction d'eau potable (extension de réseaux et remplacement des réseaux fuyards), sur le lancement des études de maîtrise d'œuvre pour l'assainissement collectif et pour la construction d'une zone de régulation des bus du réseau Alternéo.

2022 sera une année charnière dans la poursuite de la mise en œuvre de notre projet de mandature. Nous entrons dans une ère de grands travaux pour répondre à vos attentes et pour que Petite-Île s'engage résolument dans la voie du progrès et du développement.

2022 sera aussi une année électorale où nous serons appelés aux urnes pour élire notre Chef d'Etat. Cette élection est capitale car il nous faut faire un choix de société et désigner celle ou celui qui aura la lourde responsabilité de gérer notre pays, de gérer la France.

Mais d'ici là, je vous souhaite de pouvoir passer de bons moments en famille et avec vos amis et je vous présente au nom de la municipalité mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Serge Hoareau
Votre Maire et Vice-président du
Département.



Salles funéraires

La construction de la Maison des Veillées achevée

Novembre signe la fin des travaux pour la Maison des Veillées. L'ouverture au public est soumise à la délivrance d'un avis de conformité par un organisme agréé par le ministère de la Santé et d'une habilitation funéraire de la Sous-préfecture de Saint-Paul. Après une instruction d'une durée de deux mois, la Maison des Veillées devrait ouvrir ses portes au premier trimestre 2022.



Après le premier coup de pelle donné le 6 août 2019, les deux salles funéraires se sont achevés fin novembre. Située en plein Centre-Ville, la Maison des Veillées se veut accessible à la population et répond à une forte demande de celle-ci. En effet, avec l'évolution des mentalités et des logements de moins en moins adaptés, beaucoup de Petites-Îlois n'ont pas les moyens d'organiser une veillée mortuaire à leur domicile. La municipalité entend ainsi pallier à ce problème par la mise à disposition d'une Maison des Veillées.

La construction de ce type d'établissement étant réglementée, l'ouverture au public est prévue vers le mois de mars, sauf aléas. Pour rappel, les chambres funéraires sont soumises à deux réglementations détaillées et strictes selon qu'il s'agit de la partie publique ouverte aux familles ou de la partie technique

réservée aux professionnels. La première étape réside dans le dépôt de la demande de création. A l'achèvement des travaux, la deuxième étape peut être enclenchée, soit la réalisation de la demande d'habilitation. Un avis de conformité doit être remis par un organisme agréé par le ministère de la Santé, ce qui permet ensuite la délivrance de l'habilitation funéraire et l'ouverture au public par la Sous-préfecture de Saint-Paul.

Le coût des travaux s'élève à 1 609 138,03 € HT avec notamment le soutien financiers de la Région et du Département.



La construction de ce type d'établissement étant réglementée, l'ouverture au public est prévue au mois de mars



Le coût des travaux s'élève à 1 609 138,03 € HT.

Routes 700 000€ investis en moyenne pour le patrimoine routier

Avec un budget de 700 000 €, la commune affirme son engagement en faveur des investissements routiers nécessaires à l'aménagement, la sécurisation et la praticabilité de ses voiries. Petite-Île au moyen de sa Cellule Voiries et Exploitation, a engagé de nombreux travaux dans le but de maintenir en état et d'améliorer son patrimoine routier.



La Cellule Voiries et Exploitation a pour mission d'offrir de bonnes conditions de circulation et de sécurité aux usagers en assurant notamment l'entretien et l'amélioration du patrimoine routier et des réseaux d'eaux pluviales mais aussi le maintien et l'optimisation de la signalisation.

La Cellule Voiries et Exploitation ne cesse de mener diverses interventions sur le territoire, des travaux de VRD (voirie et réseaux divers) et d'enrobé sur le lotissement Les Bardeaux à la réparation des passages à grille sur la rue des Fleurs de Jade, en passant sur le fil d'eau sur l'allée des Artichauts et les chemins Denis Leveneur et Dauphin, ainsi que le nettoyage de la ravine Carambole en préparation de la période cyclonique.

Ces interventions sont réalisées soit dans le cadre de marchés à bon de commande, soit en régie.

En moyenne, un budget d'environ 700 000 € (investissement et fonctionnement) est alloué à la cellule pour réaliser ces missions.

D'autres chantiers sont terminés, notamment la réalisation d'un caniveau à ciel ouvert sur le chemin DenisLeveneur pour le confortement de la chaussée sur 30 ml ; fil d'eau et réseau d'eaux pluviales sur le chemin Chiendent ; fil d'eau sur la rue des Francicéas ; fil d'eau et pose de caniveaux préfabriqués sur la rue des Oliviers et la rue des Mirabelles ; pose d'un caniveau préfabriqué sur le chemin Rosile ; travaux d'enrobé sur l'impasse des Tilleuls, le chemin Chiendent, la rue des Oliviers, la rue des Mirabelles ; travaux de ralentisseurs sur le chemin Jules Vienne et réfection de ralentisseurs sur la rue Leconte de Lisle et réfection du chemin Karl de Lavergne



En moyenne, un budget d'environ 700 000 € est alloué à la cellule pour réaliser ces missions.

Petite-Île en chantier

Travaux réalisés

Réalisation d'une barrière et fil d'eau

Chemin Denis Leveneur



Travaux réalisés

Réparation passage à grille

Rue des Fleurs de Jade



Travaux réalisés

Réalisation d'aire de retournement et mise en enrobé

Lotissement les Bardeaux



Travaux réalisés

Préparation de la période cyclonique

Chemin Poivre



Travaux réalisés

Travaux de fil d'eau et reprise de l'entrée

Ravine Carambole



Travaux réalisés

Création de fil d'eau

Chemin Dauphin



Travaux réalisés

Création de fil d'eau

Allée des Artichauts



Travaux en cours

Remplacement du passage a grille par un caniveau eaux pluviales préfabriqué

Chemin Rosile



Travaux réalisés

Réalisation d'un fil d'eau et d'un réseau d'eaux pluviales

Chemin Chientent



Travaux réalisés

Réalisation d'un caniveau à ciel ouvert

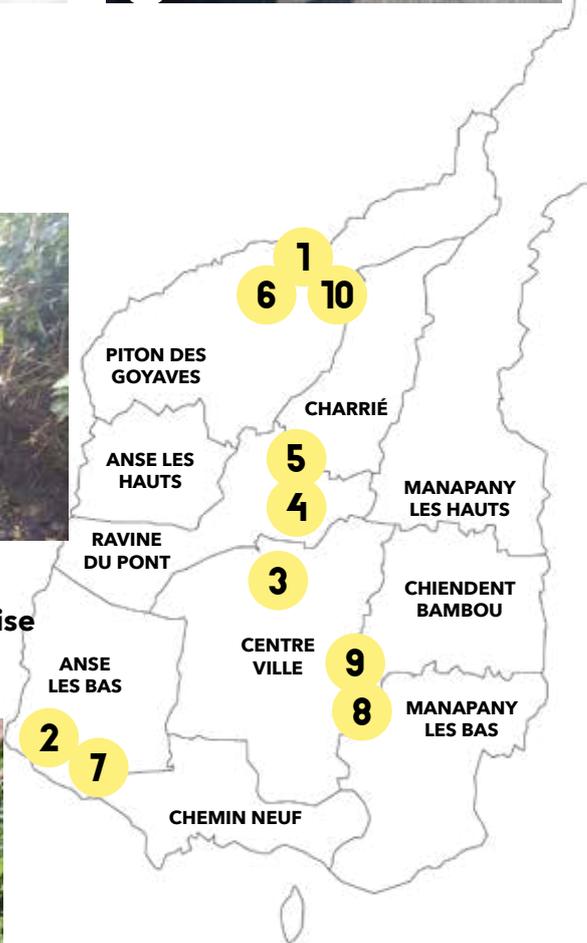
Chemin Denis Leveneur



Travaux réalisés

Création d'un ralentisseurs

Chemin Jules Vienne



Projet social de territoire Signature de la Convention Territoriale Globale

Au terme de plusieurs mois de travail, Serge Hoareau, le Maire de Petite-Île, Harry-Claude Morel, Président du Conseil d'Administration et Frédéric Turblin, Directeur de la CAF de La Réunion, ont signé le 9 décembre 2021 la Convention Territoriale Globale.



Qu'est-ce que « La Convention Territoriale Globale (CTG) » ? C'est une convention de partenariat qui lie la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la commune, autour d'enjeux et d'objectifs communs et partagés, au plus près des besoins du territoire sur une période pluriannuelle. Elle vise à élaborer un projet de territoire plus cohérent et plus coordonné. Elle doit permettre de mieux repérer les besoins collectifs d'une population et d'apporter des réponses et solutions plus concrètes.

L'enfance, la famille, le logement, l'insertion, la santé ou encore le lien social sont au programme de cette convention. Sur la base d'un diagnostic partagé, la Convention Territoriale Globale (CTG) permet d'accompagner le projet social de collectivité à travers 4 axes stratégiques :

- Axe 1 : Développer l'animation sociale sur le territoire par un maillage et une restructuration des équipements de quartiers et améliorer le cadre de vie des habitants

- Axe 2 : Développer l'offre de service liée à l'accompagnement de la fonction parentale

- Axe 3 : Favoriser l'inclusion sociale en investissant les problématiques liées à l'insertion professionnelle des jeunes, aux solidarités, entraides et à la santé

- Axe 4 : Maintenir une offre plurielle et de qualité en matière d'accueil collectif de mineurs et de périscolaire.

La Convention Territoriale Globale constitue le cadre pour coordonner l'action des acteurs sociaux. En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire, la CTG renforce les coopérations et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions.



L'enfance, la famille, le logement, l'insertion, la santé ou encore le lien social sont au programme de cette convention



Transformation numérique Petite-Île, une ville 2.0

Pleinement alignée avec la priorité donnée à la transformation numérique des administrations, Petite-Île a déployé un panel d'outils en ligne pour rendre accessibles les démarches administratives. Portail citoyen, portail des bibliothèques, portail urbanisme, application mobile... Petite-Île est devenue avec la mandature actuelle, une ville connectée.



Après le lancement des conseils municipaux en direct sur Internet en 2020, la mise en place de Wi-Fi à la bibliothèque centrale et le projet d'installation de connexion sans fil au complexe sportif du Centre-Ville en 2022, Petite-Île continue de développer son offre de services en ligne à destination des citoyens. En voici, quelques exemples...

Le Portail Citoyen

Le Portail citoyen a été mis en ligne le 16 février dernier. Il permet aux citoyens de procéder à la préinscription scolaire de leurs enfants en petite section (ou très petite section) ou passant en CP, de réaliser l'inscription à la garderie et à la restauration scolaire, de payer leurs factures éditées par la régie ou encore d'accéder aux formulaires d'inscription au portail des bibliothèques et d'aide au raccordement à la fibre optique. Au fil des mois, l'offre s'est étoffée

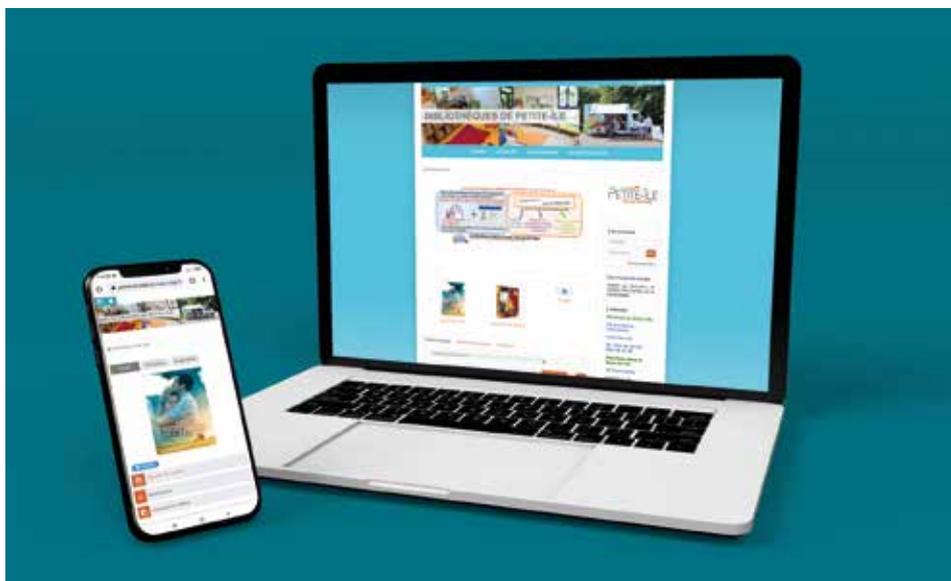
et continuera d'évoluer. Une section dédiée aux associations est attendue au premier trimestre de 2022. Pour accéder à l'espace citoyen, il suffit d'insérer l'adresse suivante <https://www.espace-citoyens.net/petite-ile/> dans sa barre de recherche. Il est possible de créer un compte personnel si besoin et de sélectionner la démarche souhaitée.



Conseil municipal en direct sur Facebook



09



Application mobile

L'application mobile est le reflet du portail citoyen sur smartphone. Les démarches personnelles accessibles en ligne peuvent, depuis décembre, être réalisées via l'application et y être suivies. Elle permet également une communication directe des services municipaux aux citoyens, via des notifications, sur les rubriques qu'ils auront choisi de recevoir. L'application se destine aussi aux personnes de passage qui pourront découvrir les points d'intérêts de la ville via une carte interactive.

Ces deux projets ont bénéficié des subventions européennes via le POE FEDER, à hauteur de 80% de l'investissement, complété par la Région Réunion à hauteur de 20%.

Portail des bibliothèques

Les bibliothèques de Petite-Île ont entamé un travail de référencement informatique de l'ensemble des œuvres dont elles disposent depuis 2018. Ce travail de longue haleine était un prérequis obligatoire à la mise en place du portail des bibliothèques qui est aujourd'hui en ligne et accessible à l'adresse

suivante : <https://petite-ile.bibli.re/>. Une fois un compte créé sur le portail, l'utilisateur est en mesure de rechercher et réserver un livre, de gérer ses réservations en cours et de planifier la récupération du livre pour les quartiers desservis par le bibliobus lors de son passage, tel un « biblio-drive ».

Guichet numérique des Autorisations d'Urbanisme

La loi ELAN, votée en novembre 2018, impose aux collectivités la mise en place du dispositif « Saisine par voie électronique » pour les demandes d'autorisation d'urbanisme. La collectivité s'est donc dotée d'un outil conforme à la réglementation et compatible avec l'outil d'instruction utilisé par les agents communaux. Les citoyens, comme les professionnels, peuvent se créer un compte utilisateur leur permettant de soumettre en version dématérialisée leurs demandes, et d'avoir leur suivi en temps réel. Le portail est accessible à l'adresse suivante : <https://gnau35.operis.fr/petiteile/gnau/>



Application mobile



Portail bibliothèque



Guichet numérique des Autorisation d'Urbanisme

« Sport Santé Bien-être » Un projet qui vous veut du bien !

Faire de Petite-Île, une ville active ! La ville a, en partenariat avec plusieurs associations, la MASPI et d'autres médecins, décidé de développer des activités adaptées aux divers publics sur l'ensemble du territoire communal. Ce projet « Sport Santé Bien-être » s'inscrit dans la Stratégie Nationale Santé et le Plan National de Santé Public.



Les objectifs sont multiples :

- lutter contre la dépendance et la perte d'autonomie,
- améliorer la santé et la qualité de vie de la population,
- prévenir l'obésité et la sédentarité,
- connaître l'équilibre alimentaire et valoriser le sport, facteur de santé et de bien-être pour tous,
- favoriser l'activité physique dans tous les quartiers,
- utiliser les compétences de nos éducateurs sportifs,
- labelliser les créneaux.

Le plan vise ainsi les publics ayant des besoins spécifiques à l'instar des personnes âgées, en situation d'obésité et porteurs de maladies chroniques, mais aussi les femmes enceintes, les personnes en situation de handicap, sans emploi et exclues.

A travers son projet « Sport Santé Bien-être », la commune a défini plusieurs actions à mettre en place sur le territoire grâce à un partenariat inter-associatif. Elle souhaite notamment le développement du sport et l'éducation à la nutrition dans le milieu scolaire, lutter contre

le diabète et le surpoids par des activités physiques. Toutes ces activités s'accompagnent d'ateliers de nutrition. Ce projet pourra également permettre aux femmes enceintes de mieux vivre leur grossesse et de bien se préparer à l'accouchement avec le yoga prénatal, proposer un moment de partage entre enfant et parent par le biais de la danse. Toutes les actions seront diffusées sur les ondes de Radio Petite-Île (RPI).

Une réflexion avec la MASPI est menée sur la création d'une Maison Sport-Santé. Il s'agit d'une mesure « phare » de la Stratégie Nationale Sport Santé. Elle permettrait de réunir des professionnels de la santé et du sport et s'adresserait notamment à des personnes en bonne santé qui souhaitent (re) prendre une activité physique et sportive avec un accompagnement spécifique ainsi qu'à des personnes souffrant de maladies chroniques nécessitant, sur prescription médicale, une activité physique adaptée, sécurisée et encadrée par des professionnels formés et labellisés par la DRAJES.



Les objectifs sont multiples. Il s'agit de lutter contre la dépendance et la perte d'autonomie, d'améliorer la santé et la qualité de vie de la population, de prévenir l'obésité et la sédentarité, de connaître l'équilibre alimentaire et de valoriser le sport, facteur de santé et de bien-être pour tous



AJ Petite-Île fête ses 30 ans !

2021 est une année importante pour l'Association Jeunesse de Petite-Île. Le samedi 27 novembre dernier, le club a fêté son trentenaire. Fondé en 1991, le club compte aujourd'hui 314 licenciés.



30 ans... Obligé de marquer le coup ! Pour de nombreuses associations, les anniversaires sont l'occasion de se réunir et de passer un bon moment ensemble. Chaque club célèbre cet évènement à sa façon, en essayant de créer un moment unique. Pour cette occasion, l'AJ Petite-Île a organisé un moment d'échanges réunissant bon nombre de nouveaux et d'anciens joueurs, dirigeants et présidents autour du projet « 30 ans ... nous fêtons ensemble ».

Depuis le matin, les matchs se sont succédés et les spectateurs étaient présents pour regarder toutes les générations de joueurs. Cette journée a été aussi l'occasion pour nos jeunes de se joindre aux artistes graphistes pour la réalisation d'une fresque sur le mur du stade du Centre-Ville en l'honneur des 30 ans de l'AJ Petite-Île.

Pour rappel, en 2017, l'équipe crée l'exploit, la première de son histoire, en étant champion de la coupe régionale de France, match gagné contre La Tamponnaise.

De 1991 à aujourd'hui, nous pouvons rappeler la liste des anciens présidents qui ont dirigé le club tant bien que mal :

- Monsieur Babat Sabir
- Monsieur Barret Henri Fred
- Monsieur Barret Paul Emile
- Monsieur Blondy Michel
- Monsieur Ethève Gérard
- Madame Gonthier Florine
- Monsieur Gonthier Jacky
- Monsieur Hoareau François
- Monsieur Labenne Jean Fred
- Monsieur Payet Axel
- Monsieur Viraye Jean Michel



Pour rappel, en 2017, l'équipe crée l'exploit, la première de son histoire, en étant champion de la coupe régionale de France, match gagné contre La Tamponnaise.



Associations

Découvrez quatre associations de la commune.



ADASE (ASSOCIATION DÉVELOPPEMENT D'ACTION SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES)

Missions : Oeuvrer dans le milieu de l'insertion par l'activité économique (IAE). L'activité économique principale est la production de palette pour l'export de fruit vers la métropole en partenariat avec des coopératives agricoles de l'île. Le milieu de l'IAE permet de développer une activité phare du domaine agricole en comptant sur le soutien financier des collectivités territoriales toute en mixant l'insertion et l'accompagnement du public en difficulté grâce au soutien de l'État.

Adresse : 3 rue du stade 97429 Petite-Île

Contact

Président : Monsieur Hoarau Sully
Tél : 0692 87 72 88 / 0692 87 56 42
Mail : danielbriandy@orange.fr



ASSOCIATION ZAZA MITSIKI L'ENFANT QUI SOURIT

Missions : Parrainer une crèche dans la province de Tamatave à Madagascar ; aider à l'achat de fourniture scolaire aux écoles de la commune de Foulpointe à Madagascar ; créer des liens d'amitié, de solidarité et d'entraide entre ses membres.

Adresse : 3 rue du stade 97429 Petite-Île

Contact

Présidente : Madame Payet Monique
Tél : 0692 32 35 40



CUMA CAROTTE P.I

Missions : Fédérer, soutenir et encourager tous efforts et toutes initiatives tendant à structurer, à développer, et à promouvoir les actions en faveur de la carotte pei et de sa filière tant sur le plan technique que commercial ; susciter toute réflexion et tout débat tendant à concourir à l'essor économique de la filière carotte mais aussi dans son environnement en général ; assurer la gestion optimale de la production de la filière, de la coordination de ses producteurs, transformateurs, et cultivateurs mais également assurer l'interface avec les acteurs institutionnels, économiques, associatifs et privés.

Adresse : 121, rue Léopold Lebon 97429 Petite-Île

Contact

Président : Monsieur Barret Eddy
Tél : 0692 27 22 95
Mail : eddy.mph@gmail.com

PERTE D'ÉQUILIBRE
DOULEURS FATIGUE
FOURMILLEMENTS
TREMLEMENTS
TROUBLES VISUELS
PAROLE
DOULEURS
TROUBLES PAROLE
TROUBLES VISUELS

PAROLE
LANGAGES
HANDICAP
PAROLE
SYSTÈME NERVEUX
TREMLEMENTS
PERTE D'ÉQUILIBRE
AUTO IMMUNE
DOULEURS

SEP SPORT
AND CO
SPORT
ENSEMBLE
POSITIVE

SEP SPORT AND CO

Missions : Faciliter l'inclusion sociale et solidaire des personnes en situation de handicap visibles et invisibles dues aux maladies neurodégénératives; être à l'écoute des adhérents afin de les aider dans leurs démarches et la recherche de solutions de soins de bien être en complément des protocoles de soins conventionnels; démocratiser l'accès aux soins par cryothérapie, sophrologie, hypnose, médecine ayurvédique...

Adresse : 12 Allée des violettes 97429 Petite-Île

Contact

Président : Monsieur Andres Frédéric
Tél : 0262 31 53 97 / 0692 86 08 55
Mail : sep974@outlook.fr

FÊTE DE L'AÏL

22/23/24 octobre



13

La commune de Petite-Île a organisé sa traditionnelle Fête de l'Ail du 22 au 24 octobre 2021 qui s'inscrit maintenant comme un rendez-vous annuel à ne pas manquer. Son ambition est de mettre à l'honneur l'ail péi, or blanc et condiment indispensable à la cuisine réunionnaise, mais aussi de proposer en général plusieurs jours d'animations et de fête à Petite-Île. C'est aussi l'occasion pour les professionnels du secteur agricole de se rencontrer pour mener des réflexions pour l'agriculture réunionnaise de demain. Une belle occasion de faire le plein de réserve mais aussi de se cultiver et de se divertir en famille.

Journée de la Production Réunionnaise le vendredi 22 octobre 2021

Cette journée a été initiée en 2014, avec la volonté affirmée de débattre de sujets liés directement ou indirectement à l'agriculture. Cette rencontre entre professionnels du monde agricole est organisée dans le cadre de la traditionnelle « Fête de l'Ail »

fin octobre, afin de débattre des perspectives de développement en matière de production locale.

La ville souhaite, par son histoire et son engagement auprès des agriculteurs, promouvoir et soutenir la production agricole

locale. L'agriculture reste un pilier important de notre économie.

Cependant, l'agriculture d'aujourd'hui ne peut plus être celle de demain. Il est donc essentiel que tous, travaillons ensemble à son développement et à son innovation.



14



Inauguration et ouverture du champ de foire, vendredi 22 octobre à 17h00



Concours de la plus belle botte d'ail, samedi 23 octobre à 10h00



Remise des récompenses des participants du concours maisons et jardins fleuris, samedi 23 octobre à 10h30, la gagante Hoareau Fabienne



Remise des récompenses du concours de la plus belle botte d'ail, samedi 23 octobre à 11h00. Le gagnant, Monsieur Fontaine Eric



Dimanche 24 octobre, à 7h00 départ de la randonnée de l'ail à l'école Les Alpinias



Visite des stands en présence du Député David Lorion, dimanche 24 octobre à 8h00



Maisons et jardins fleuris

Les mains vertes récompensées

Pour la septième année consécutive, la commune a organisé le concours « maisons et jardins fleuris » qui s'est déroulé du 6 au 27 septembre. Celui-ci récompense les Petite-Îloises et Petite-Îlois qui contribuent chaque année à l'embellissement des quartiers en fleurissant leurs jardins, balcons, fenêtres ou pas de portes. Les 11 candidats au concours des maisons et jardins fleuris ont été conviés, le 23 octobre dernier, à la cérémonie de remise des prix.



L'aspect de notre ville à la campagne est une préoccupation permanente pour les élus que nous sommes, en toute saison. C'est une tradition, et c'est aussi un devoir d'honorer, chaque année, celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, fleurissent notre quotidien et font de Petite-Île, une belle ville où il fait bon vivre.

Cette année, 11 maisons étaient inscrites au concours "maisons et jardins fleuris" mais, comme l'ont souligné les membres du jury, bon nombre d'habitations bien fleuries non inscrites auraient mérité une récompense. Plusieurs coups de cœur ont séduit les membres du jury qui ont constaté que le fleurissement 2021 était de bonne qualité et que de nouveaux arrangements fleuris avaient été créés malgré les conditions climatiques et sanitaires.

Le samedi 23 octobre, la mairie a ainsi invité les participants à une cérémonie de remise de prix qui a eu lieu au cours de la fête de l'ail.

Le premier prix a été décerné à Fabienne Hoareau, qui a remporté une nuit en demi-pension dans une chambre d'hôte. En deuxième position figure Sonia Garnier qui a reçu un bon d'achat de 100 euros et, enfin, Mariotte Pothin a décroché la 3e place ainsi qu'un bon d'achat de 50 euros. Un prix spécial a également été attribué à Aurélie Lecarpentier qui a reçu un panier d'orchidées. Le jury a tenu à récompenser tous les participants du concours en leur offrant une plante endémique.



L'aspect de notre ville à la campagne est une préoccupation permanente pour les élus que nous sommes, en toute saison.



Un arbre, un mois

Présentation des arbres endémiques

NOVEMBRE : Bois d'Ortie

Description : Le bois d'ortie appartient à la famille des Urticaceae et est un arbuste ou arbrisseau dioïque, urticant, pouvant atteindre 3 à 5 m de hauteur, à tronc peu résistant et tordu aux cicatrices foliaires bien visibles. Il est de couleur brun rougeâtre.

Les feuilles sont groupées au sommet des rameaux, le limbe est de forme variée cordiforme, sub-lobé ou palmatilobé, recouvert de poils urticants, les marges sont crénelées.

Les fleurs verdâtres sont petites, unisexuées, groupées en petits glomérules, eux même groupés en thyrses. Fleurs mâles à 5 tépales pubescents ; fleurs femelles à 4 tépales persistants.

Les fruits sont des akènes de 1 mm de diamètre, largement ovales, contenant une seule graine.

Biologie : Le bois d'ortie appartient à la famille des Urticaceae et au genre *Obetia* Gaudich., qui comprend 6 espèces se répartissant en Afrique tropicale, à Madagascar, à Aldabra (archipel des Seychelles) et dans les Mascareignes. Aujourd'hui, cette espèce protégée souffre de la destruction de son habitat naturel, de l'invasion par certaines plantes exotiques envahissantes, et des dégâts provoqués par *Achatina immaculata*, un gros escargot introduit d'Afrique qui broute l'écorce et les semis.

Des actions de conservation sont actuellement menées pour sauvegarder cette espèce à l'échelle de l'archipel des Mascareignes. Le Conservatoire botanique de Mascarin élève de nombreux plants pour en assurer la sauvegarde.

Utilisation : Pendant des années le bois d'ortie a été donnée aux cochons, pour les purger et leur ouvrir l'appétit.

DÉCEMBRE : Liane Patte Poule

Description : La liane Patte poule est une liane ligneuse ou un arbrisseau grimpant. Sa tige cylindrique pouvant atteindre 10 m de longueur et un diamètre de 3 cm est armée d'aiguillons courts recourbés.

Les feuilles alternes, pétiolées sont trifoliées. Le pétiole long de 2 à 4 cm est canaliculé, les stipules sont absentes. Les folioles sessiles, vert clair brillant sont obovales à elliptiques, à sommet arrondi, obtus ou parfois acuminé sur la foliole terminale, à base cunéiforme ou parfois atténuée. La marge est parfois crénelée, parfois révoluée. La nervure médiane est proéminente sur la face supérieure. Les feuilles sont extrêmement aromatiques, odeur de citron lorsqu'elles sont écrasées.

Les fleurs sont petites et larges de quelques millimètres, à 4 ou 5 pétales blanc jaunâtre. Les fleurs mâles de 50 à 100 fleurs sont regroupées en fascicules ou en ombelles à l'extrémité des rameaux. Les inflorescences femelles sont composées de 10 à 20 fleurs.

Le fruit est une baie globuleuse de 4 à 8 mm de diamètre, orange à maturité, ponctuée de glandes, contenant de 1 à 4 graines lisses noir brunâtre.

Biologie : La liane Patte poule est une espèce présente à La Réunion du niveau de la mer à la forêt d'altitude, elle porte plusieurs noms vernaculaires : Liane patte poule, Liane patte de poulet, Liane patte poule à piquants, Patte de poule à piquants, Patte poule, Patte poule piquant, Petit patte poule, Ronce, Ronce rouge.

Utilisation : La liane Patte poule est utilisé en médecine traditionnelle, pour le traitement du paludisme, des entorses, de la toux, de la fièvre, de la névralgie, de l'épilepsie, de la dyspepsie et d'autres états pathologiques. A Madagascar, la racine et son écorce sont utilisées comme un remède à la fièvre, le paludisme, le choléra, la diarrhée et les rhumatismes.



Bois d'ortie



Liane patte poule

Retour en images

Visite du Sous Préfet d'arrondissement et du Sous Préfet à la Relance



Jeudi 30 septembre
Projet OMBREE : Visite du quartier de Ravine Blanche et de l'école Aimé Césaire par l'école Les Alpinias et Les Fleurs de Canne



Vendredi 1^{er} octobre

Visite des centenaires



Jeudi 7 octobre
Atelier lilomots, Fable de La Fontaine à la bibliothèque du Centre-Ville



Mercredi 13 octobre

Vaccinobus



Lundi 18 octobre
Pose du 1^{er} tuyau PI SUD



Vendredi 29 octobre

SEPTEMBRE OCTOBRE

Vendredi 1^{er} octobre



Remise de chèque l'association Hope Kms

Du 4 au 10 octobre



Repas de la semaine bleue

Du 4 au 23 octobre



Exposition sur les plantes invasives

Samedi 16 octobre



Comédie musicale "Nou lé pas Zesklav"



Challenge Kata de l'ASPRI

Lundi 18 octobre



Permanence Odyssea

Vendredi 29 octobre



Réception des coureurs du Grand Raid



Atelier de concertation du projet OMBREE à l'école Les Fleurs de Canne

Du 1^{er} au 31 octobre



Octobre rose

Visite appartement témoin
opération Chandelles



Vendredi 5 novembre

Course de l'ail



Course VTT cross country



Dimanche 7 novembre

Dératisation



Mercredi 17 novembre

Atelier de concertation du
projet OMBREE à l'école
Les Alpinias



Vendredi 19 novembre

Caravane de l'animation
au Centre-Ville



Samedi 20 novembre

"Concours Grande collect de
verre"



Jeudi 25 novembre

Projet OMBREE dans les
écoles Fleurs de Canne et Les
Alpinias



Vendredi 3 décembre

Animations de Noël à la
bibliothèque



Mercredi 8 décembre

NOVEMBRE **NOVEMBRE**

Lundi 8 novembre



Recrutement de la Légion
Étrangère

Jeudi 11 novembre



Armistice

Samedi 13 novembre



Spectacle Oxygène à la
bibliothèque du Centre-Ville

Du 20 au 21 novembre



Challenge sport

Mardi 23 novembre



Arrivée du tour cycliste
d'Antenne Réunion

Mercredi 24 novembre



Départ du tour cycliste
d'Antenne Réunion

Jeudi 9 décembre



Anniversaire de Madame
Gennepy Élisa

Samedi 11 décembre



Caravane de l'animation à
Piton des Goyaves

Vendredi 10 décembre



Projet OMBREE restitution
à l'école Les Fleurs de
Canne

Retour en images-19

Florian Barret

Le plus jeune radioamateur de France est de Petite-Île !

Petite-Île regorge d'incroyables talents ! Ce n'est pas Florian Barret qui nous dira le contraire. Ce garçon âgé de 10 ans est devenu, en août dernier, le plus jeune radioamateur de France. Suivant les traces de son père féru de radiocommunication, il s'est formé pendant un an avec l'Association Radio-Amateurs de La Réunion (ARAR) afin d'obtenir la licence d'opérateur de classe 2. Le certificat en poche, Florian peut désormais utiliser les bandes de fréquences réservées aux radioamateurs et contacter les autres passionnés du monde entier.



Avec un père pratiquant la citizen-band (CB), un petit émetteur-récepteur, Florian tombe très tôt dans la radiocommunication. « J'ai commencé à me familiariser avec cette pratique lorsqu'il m'a donné mon propre poste de CB. J'ai alors pu moduler avec lui et d'autres personnes et j'ai beaucoup aimé ça », confie le jeune garçon.

En 2020, un formateur de l'ARAR, Jacky FR4NP (indicatif radioamateur), leur propose de les préparer à passer la licence. Père et fils décident alors de relever le défi. Toutefois, devenir radioamateur ne s'improvise pas. « Pendant un an, j'ai pu bénéficier du soutien du formateur et de mon père. Nous avons beaucoup de choses à apprendre. J'ai aussi travaillé sur un logiciel me permettant de simuler l'examen quasiment tous les jours. Jacky a su adapter ses méthodes pédagogiques pour nous aider à devenir radioamateurs. Toute cette préparation demande

beaucoup d'investissement. Il faut être volontaire et ne pas baisser les bras », déclare Florian.

Une fois les connaissances acquises, les Petites-Îlois s'inscrivent auprès de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) pour pouvoir passer l'examen et obtenir le certificat d'opérateur du service amateur. En août, Florian décroche le sésame. « Être le plus jeune radioamateur de France est un challenge que je me suis lancé pour être en classe avec mon père et apprendre ce qu'est réellement la radio sous toutes ses formes. C'est un honneur de représenter la jeunesse dans ce domaine et de recevoir les encouragements des autres passionnés », confie-t-il.

Florian peut désormais émettre sur les bandes de fréquences réservées aux radioamateurs et contacter des personnes dans les pays où la propagation le permet.



« J'ai commencé à me familiariser avec cette pratique lorsqu'il m'a donné mon propre poste de CB. J'ai alors pu moduler avec lui et d'autres personnes et j'ai beaucoup aimé ça »



« Être le plus jeune radioamateur de France est un challenge que je me suis lancé pour être en classe avec mon père et apprendre ce qu'est réellement la radio sous toutes ses formes. C'est un honneur de représenter la jeunesse dans ce domaine et de recevoir les encouragements des autres passionnés »



Kurt Dijoux, orthoptiste

Une profession paramédicale d'avenir

Orthoptiste, c'est un métier qui ne parle peut-être pas à beaucoup. Et pourtant, dans un monde envahi d'écrans, les professionnels de la rééducation visuelle sont de plus en plus recherchés. À Petite-Île, nous pouvons compter sur Kurt Dijoux pour soulager nos petits troubles visuels.



L'Orthoptie a considérablement évolué de 1938 à nos jours. Cette profession paramédicale consiste à dépister, analyser et traiter les troubles visuels moteurs, sensoriels et fonctionnels. L'orthoptiste est un professionnel de santé paramédical conventionné. Il agit sur prescription médicale, délivrée par un médecin pédiatre, médecin généraliste, médecin ORL, ophtalmologue, parmi d'autres. Depuis 2020, les orthoptistes sont désormais habilités à renouveler les ordonnances de lunettes. « L'orthoptiste est tout d'abord connu pour le dépistage qu'il propose dès l'âge de 9 mois. Il s'assure donc que le développement visuel de l'enfant soit dans la norme et peut si besoin, rééduquer et réorienter le patient vers un médecin spécialisé. Il accompagne également les enfants ayant des troubles d'apprentissage, à savoir des difficultés en lecture, écriture en autres, en s'assurant que les prérequis visuels soient correctement automatisés. L'objectif étant d'améliorer la fluidité des mouvements visuels lors de la lecture/écriture afin de gagner en efficacité », explique Kurt Dijoux. L'orthoptiste travaille donc

en étroite collaboration avec les orthophonistes, psychomotriciens et ergothérapeutes. Il est également fréquent de consulter l'orthoptiste dans le cas d'une fatigue visuelle et/ou de céphalées vespérales. Une rééducation des muscles oculomoteurs peut alors être pertinente afin de soulager le patient.

L'offre de santé se renforce ainsi à Petite-Île. « Mon objectif premier en m'installant sur la commune était d'améliorer le parcours de soin des Petite-Îlois. Il est important de développer le dépistage visuel de proximité en collaborant avec l'ensemble des professionnels de santé déjà présents sur la commune. Dans la plupart des cas, ce sont les médecins qui orientent directement le patient vers l'orthoptiste. On remarque cependant que de plus en plus de personnes, conscientes de l'intérêt d'un bilan orthoptique pour eux ou pour leurs enfants scolarisés, se sont intéressées aux pratiques de l'orthoptiste. Les patients, très satisfaits de leur suivi orthoptique en parlent de plus en plus à leurs médecins », indique Kurt Dijoux.



Cette profession paramédicale consiste à dépister, analyser et traiter les troubles visuels moteurs, sensoriels et fonctionnels.



Il est également fréquent de consulter l'orthoptiste dans le cas d'une fatigue visuelle et/ou de céphalées vespérales.



22

Texte non parvenu

Planning des manifestations sous réserve de l'évolution sanitaire

Janvier :

L'îlot z'enfants :

Date : Samedi 15 et dimanche 16 janvier

Lieu : Gymnase

Repas de la troisième jeunesse :

Date : Samedi 22 janvier

Lieu : Gymnase

Février :

Journées des associations :

Date : Dimanche 6 février

Lieu : Collège Joseph Suacot

Réception des nouveaux arrivants :

Date : Vendredi 18 février

Lieu : Jardins de la mairie de Petite-Île

Caravane de l'animation :

Date : Samedi 19 février

Lieu : Manapny les Hauts

Cérémonie citoyenne :

Date : Samedi 19 février

Lieu : Mairie de Petite-Île

Mars :

Jeux du village :

Date : Du 9 au 12 mars

Lieu : A définir

Caravane de l'animation :

Date : Samedi 19 mars

Lieu : A définir

PLANNING DE RÉCEPTION DES ÉLUS



Lundi de 8h30 à 11h30 :

Olivier Fort :
Adjoint délégué aux Sports



Lundi de 14h00 à 16h00 :

Patricia Arnoux :
Adjointe déléguée aux Affaires Culturelles et Scolaires



Mardi de 8h30 à 11h30 :

Éric Lebon :
Adjoint délégué aux Travaux et Environnement



Mardi de 14h00 à 16h00 :

Emmanuelle Mussard :
Adjointe déléguée à la Politique sociale



Mercredi de 8h30 à 11h30 :

Nicolas Etheve :
Adjoint délégué à l'Aménagement, à l'Agriculture, et au Tourisme



Mercredi de 14h00 à 16h00 :

Mimose Severin :
Adjointe déléguée aux Affaires Civiles et Electorales



Judi de 7h30 à 11h30 :

Serge Hoareau :
Maire



Vendredi de 8h30 à 11h30 :

Ludovic Malet :
Adjoint délégué à la Communication et Administration Générale



Vendredi de 14h00 à 16h00 :

Clarisse Gennepy :
Adjointe déléguée aux Ressources Humaines



Mairie annexe de Piton des Goyaves

Mercredi de 14h00 à 16h00 :
Gino Lebon :
Adjoint délégué à l'Animation

Serge Hoareau Maire de Petite-Île
et la Municipalité vous souhaitent une

BONNE ANNÉE

2022

www.petite-ile.re
f Ville de Petite-Île Officiel
@petiteilevilleofficielle

PETITE-ÎLE
UNE VILLE POUR TOUS